

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ON S'ABONNE chez
M^{rs}. FABRE et LE-
PROHON, Libraires, et
au Bureau du Journal, à
Montreal.

MILANGES RELIGIEUX.

—o—
RECUEIL PÉRIODIQUE.

PRIX D'ABONNE-
MENT, quatre piastres
pour l'année, cinq pias-
tres, par la poste, pay-
ables d'avance.

VOL. 4. MONTREAL, VENDREDI, 9 SEPTEMBRE 1842. No. 21.

MARDI prochain nous ferons sortir un SPECIMEN du nouveau format des *Milanges*, tel que projeté si nos conditions, que nous ferons connaître alors, sont généralement agréées.

DISCOURS DE WALLACE.

DISCOURS D'O'CONNELL.

La motion de M. Wallace, qui a pour but d'obliger le gouvernement de s'occuper, avant la fin de la session, des moyens d'alléger la misère des classes pauvres de l'Angleterre, de l'Irlande et de l'Ecosse, a été rejetée, à une forte majorité, par la chambre des communes, après une discussion des plus vives, qui n'a pas occupé la chambre, moins de quatre jours. Le débat, durant les deux premières séances, n'a présenté qu'un médiocre intérêt. M. O'Connell lui a rendu son importance dans la séance d'avant-hier. Cet orateur a déclaré " qu'il se préparait quelque chose de calamiteux et de fatal pour le pays. Quelle que soit la résolution de la chambre, s'est écrié M. O'Connell, en terminant sa vigoureuse harangue, j'ai payé de ma personne dans cette discussion : *Liberavi animam meam!*"

Les paroles de M. O'Connell méritent d'être recueillies. Voici le résumé de son discours tel que les journaux anglais l'ont analysé :

" Je crois, a-t-il dit, que nous sommes menacés de grands périls, et que la société tout entière est en danger. Le pays est en proie à la détresse : nul n'en doute ; l'Irlande est en souffrance, tout le monde le sait : trois mauvaises récoltes successives ont fait en partie le mal que nous déplorons. Bien qu'il y ait une amélioration cette année, cependant le blé et les autres céréales ne promettent pas beaucoup ; mais il est une autre cause de détresse permanente : c'est la stagnation du commerce de détail, qui dépérit tous les jours. Les choses en sont venues à tel point, que les tableaux les plus effrayans se succèdent avec rapidité, et l'on se demande quelles sont les localités le plus rudement éprouvées. Telle est la triste condition de ce grand pays, de ce pays appelé au plus beau rang parmi les nations de la terre, renommé par ses succès dans les sciences, les arts, les armes, l'industrie, le commerce ; de ce pays qui a longtemps fait l'envie et l'admiration du monde entier ! D'où vient cette décadence ? Pourquoi ces cris lugubres, ces lamentations populaires ? Resterons-nous longtemps dans cette situation affligeante ? Que deviendra la société si nous restons dans cet état ?

" J'ai religieusement écouté les discours des ministres de l'intérieur et des colonies et du président du conseil, et, je l'avoue, je n'y ai pas trouvé une seule parole de nature à faire concevoir la moindre espérance. Le noble lord Stanley, secrétaire-d'Etat des colonies, a fort bien parlé ; mais, en vérité, il n'était pas plus question, dans cette élucubration oratoire de la détresse du peuple que du dernier cabinet du shah-Soojah, ou de la réunion des manda-

rins à Canton. Que nous importe les causes de cette détresse dont le noble lord a savamment exposé le catalogue inutile ! Ce qu'il faut chercher aujourd'hui, c'est le remède à ces maux. Quant au discours du très honorable baronnet sir R. Peel, c'est une véritable mystification. Étrange réponse aux plaintes d'un peuple qui souffre et qui meurt de faim ! Et qu'importe le tarif en présence des maux du peuple et de la décadence du commerce, dont les diverses branches, semblables aux flots de la mer qui roulent les uns sur les autres, s'amoncèlent sur la pente de l'abîme, et tombent chaque jour de plus en plus ! (Applaudissemens.) Et bien ! quand l'ouvrier sans travail demande du pain, le gouvernement ne s'occupe pas de lui en assurer !...

“ Permettez-moi, Messieurs, de vous le dire, il est impossible qu'il ne se prépare pas, dans de telles circonstances, quelque chose de fatal au pays ; j'en ai le triste pressentiment. Pendant que la presse représente, chaque jour, les membres de cette chambre, comme des hommes appelés dans ces enceintes par l'intrigue et la corruption, et soutenus sur leurs sièges par l'égoïsme et le monopole, les délégués de l'association contre la loi des céréales tiennent à Londres des discours significatifs : vous avez pu les lire. (Rires ironiques.) Quand des paroles aussi graves que les miennes sont accueillies par le rire d'une assemblée législative, il est bien permis assurément de craindre que quelque étrange calamité (*some strange calamity*) ne menace le pays.”

Le débat, engagé sur la situation précaire du pays, a fourni à plusieurs membres de l'opposition l'occasion d'attaquer la politique générale du cabinet ; et la loi des céréales, qui n'a guère que six semaines d'existence, n'a pas été épargnée. M. Bannerman a demandé que le gouvernement de la reine fût autorisé à réduire, par mesure extra-parlementaire, le droit sur le blé étranger. Sir Robert Peel a repoussé avec empressement cette prérogative, qui mettrait les ministres en lutte directe avec la faim populaire. Lord Russell, tout en reconnaissant les périls de la mesure proposée par M. Bannermann, a déclaré que l'échelle mobile ne pourrait être maintenue. Dans la séance suivante, celle du 5, lord Howich a annoncé que, le 14, il proposerait que, jusqu'au 1er mai 1843, le blé étranger fût admis à la consommation, à un droit qui ne pourrait excéder six shillings par quater (3 fr. 60 par hectolitre).

En dehors du parlement, l'association, pour le rappel des lois des céréales, tient à Londres des séances où sont prononcés des discours empreints d'une grande violence. Dans une des dernières réunions de l'association, M. Gundry a déclaré formellement que, si l'on ne fait rien pour le peuple, il ne paiera pas la taxe du revenu. Si l'on ne remédie pas au mal, dit l'orateur, si l'on n'adopte pas quelque procédé rigoureux ou doux, la crise sera terrible. Le peuple et nous, nous ne venons pas faire des prières au gouvernement, nous faisons des remontrances. Nous ne sommes pas des mendiants qui tendent la main ; nous réclavons ce qui nous appartient ; ce que le peuple gagne par son travail ne doit pas lui être enlevé par le vol. Ces paroles ont été couvertes de bruyans applaudissemens. Après quoi, M. Moore, de Manchester, un autre membre de l'association, s'est exprimé en ces termes :

“ Je dirai peu de mots ; mais voici qui parlera, et plus haut et plus fort que moi (exhibant une chemise portée, pendant cinq années consécutives, par un malheureux ouvrier de Bolton) : Vous voyez, Messieurs, jusqu'où va

la misère du peuple. Cette chemise est trouée de toutes parts, et elle est en lambeaux. Je suis entré dans la maison du propriétaire de cette chemise. Eh bien ! sa femme, qui allaitait un enfant, n'avait pas de linge sur elle. On parle sans cesse de la production exubérante ; les magasins sont remplis, dit-on, ils regorgent de marchandises ; je le crois bien ; le peuple, qui peut à peine se procurer du pain, n'a pas de quoi acheter des chemises. Mais qu'importe au législateur, qui se pavane dans du linge fin et se drapé dans la pourpre et dans la soie ! Si les ministres consentaient à visiter les modestes réduits de Manchester, ils verraient ces familles affamées ! et peut-être ces visages amaigris par les souffrances feraient-ils quelque impression sur eux."

"Où, s'est écrié un autre orateur, si le premier ministre consentait à me suivre dans ces réduits si tristes, où de pauvres familles meurent de faim, son cœur serait touché, et il connaîtrait la compassion, à moins qu'il n'eût la barbarie d'un janséniste ou la stupidité d'un évêque anglican (Tonnerre d'applaudissemens.)"

Quelques orateurs ont exprimé ensuite l'espoir que les classes moyennes et ouvrières pourraient combiner leurs efforts pour combattre l'aristocratie.

LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT.

L'article suivant, que nous empruntons à l'*Univers*, champion infatigable de la liberté d'enseignement, nous a paru constater si évidemment la position puissante et victorieuse des catholiques en face de leurs adversaires, que nous avons cru devoir le reproduire. Il est d'ailleurs rédigé d'une façon si neuve et si piquante, que cela seul mériterait qu'on le publiât dans l'intérêt de la presse religieuse, afin de montrer que le monopole universitaire n'est pas seulement une monstrueuse iniquité, mais encore une chose souverainement ridicule.

La guerre enfin déclarée contre le MONOPOLE DE L'ENSEIGNEMENT au nom de l'épiscopat et de tout ce qu'il y a de catholique en France, a déjà produit des résultats qui dépassent nos espérances. Avant d'ouvrir les hostilités, nous ne nous dissimulions pas les difficultés de la tâche que nous nous imposions, nous connaissions la puissance de nos adversaires, nous savions quelles ligués allaient être formées, à quelles injures nous serions en butte ; mais deux simples considérations ont dû nous faire passer par dessus toute crainte. Premièrement, il est clair que le sort du pays, sa gloire, son avenir repose tout entier sur la jeunesse qui est aujourd'hui et qui arrive chaque jour sur les bancs de nos écoles ; et en second lieu il n'est pas moins incontestable que si l'éducation demeure ce qu'elle est, la France se trouvera peuplée, au bout d'un petit nombre d'années, d'une nation complètement irréligieuse et par conséquent ingouvernable, insociable, puisque sans religion il ne saurait y avoir de société.

Voilà les deux pensées qui ont seules motivé nos attaques contre le monstrueux système du monopole. Libre à nos adversaires de nous transformer en ambitieux, en *néo-chrétiens fanatiques* ; en *abbés ralliés* ; nous n'attendons précisément de leur part ni beaucoup de bienveillance, ni beaucoup de charité ; mais nous croyons devoir les avertir, dans leur intérêt, que ce genre de défense est depuis longtemps usé. Quant à nous, leurs clameurs ne nous

feront pas rétrograder d'un pas ; il faut qu'ils se résignent à se voir arracher, en face du pays, du christianisme, de tous les pères de famille, le masque sous lequel ils se sont trop longtemps cachés.

Mais avant de pousser l'attaque plus avant, notons (ceci est important) à quel terme est arrivée aujourd'hui la discussion. Or, nous ne craignons pas de le dire, les résultats obtenus, quoique minimes en apparence, ont cependant surpassé notre espoir. Le *monopole* s'est ému, sa lourde carapace a été entamée. Nous n'en voulons d'autre preuve que cette armée officielle qui a surgi tout à coup. Les cent voix de la presse ont retenti. Journaux irréligieux de toute opinion, de toute nuance politique, depuis l'ultra-ministériel jusqu'au pur radical, les *Débats*, comme le *National*, tout ce qui est uni par la haine du catholicisme a fait chorus. Peu satisfait de détacher ainsi en voltigeurs ses troupes légères, l'*Université* a cru devoir intervenir et tirer le canon d'alarme jusque dans ses deux plus fortes citadelles. La *Sorbonne*, le *Collège de France* ont entendu... dirai-je, des menaces, ou des gémissemens ? On a parlé, on a écrit... Qu'en est-il résulté ? C'est ce qu'il importe de bien constater aujourd'hui.

Et d'abord, nulle part, en aucune défense écrite ou parlée, l'*Université* n'a accepté le combat tel qu'il lui était offert. Nous avons attaqué le *monopole de l'enseignement*, le *monopole* seul. Nous avons dit : Il est absurde et intolérable que chez un peuple qu'on appelle libre et éclairé, pas un seul marmot ne puisse apprendre sa *croix de par Dieu* sans passer par les mains d'un corps enseignant privilégié ; il est absurde et intolérable que chez un peuple libre et éclairé, les intelligences soient mises en régie comme le tabac, comme le sel marin, au bénéfice d'une compagnie quelconque ; il est absurde et intolérable qu'un peuple composé de trente millions de catholiques et plus, ne puisse élever ses enfans dans la foi de ses pères ; qu'un ministre responsable vienne dire à ce peuple : *Votre Charte constitutionnelle vous promet la liberté d'enseignement, nous avons juré que cette Charte serait une vérité ; je me moque de mon serment et de la Charte. Vous n'aurez pas la liberté d'enseignement.* Voilà ce qu'ont dit nos évêques, ce que nous avons dit avec eux.— Qu'a répondu l'*Université* ?

L'*Université* a déchiré sa robe, s'est arraché les cheveux, elle a crié qu'on en voulait à sa vie ou au moins à sa bourse :—« Horreur ! sacrilège ! on veut m'assassiner ; moi, l'*alma parens* de toute doctrine, la fille de Napoléon ! »— Calmez vous, bonne et féconde mère, il n'est point de Néron parmi nous ; de grâce, ne vous laissez pas égarer par la douleur ; ce n'est pas à vous qu'on en veut. Est-ce par hasard que le *monopole* et vous ne feriez qu'un ? serait-il devenu la chair de votre chair et l'os de vos os ? Toute espèce de concurrence vous serait-elle mortelle ? Seriez-vous tombée à ce point de caducité que toute question de liberté fût pour vous une question d'être ou de n'être pas !. Non, *Université* de France, nous ne le croyons pas. Nous plaillons ici hautement votre cause contre d'injurieux défenseurs, qui s'imaginent travailler à votre gloire en vous rendant odieuse. Le *monopole*, au lieu de vous servir, vous énerve et vous tue ; qu'on nous donne un peu de liberté, qu'on rende la concurrence possible et, croyez le, l'émulation viendra doubler vos forces.

Encore une fois, respectable mère, nous prenons votre défense contre ceux qui devraient être vos colonnes et qui semblent avoir juré votre ruine. Le

monopole, ce n'est point vous, l'irrégion, ce n'est point vous, l'immercialité, l'avidité sordide, ce n'est point vous ; mais le monopole a introduit en vous l'irrégion, et avec l'irrégion, l'amour du gain et la corruption des mœurs. Chassez le monopole, et vous verrez luire encore des jours semblables aux jours de votre ancienne gloire. Au lieu de vous donner de sages conseils, vos avocats vont s'éparpillant et criant à tue-tête par tous les trous de la publicité. L'un dit qu'on a conspiré contre lui, l'autre qu'on en veut à sa chaire.... C'est là ce que disent les professeurs qui professent ; les professeurs qui ne professent pas ont bien vraiment d'autres alarmes.... Qu'ils se rassurent, nous n'attaquons ni la liberté de la parole, ni la liberté du silence, ni la liberté des cumuls, ni la liberté des sinécures, nous n'attaquons aucun de vos privilèges et n'en voulons qu'à votre *monopole* : c'est l'Illion qu'il faut prendre, la Carthage qu'il faut renverser.

Vous devez être quelque peu embarrassés de vos défenseurs, car ils présentent le singulier phénomène de plaider les uns contre les autres, et de détruire réciproquement leurs propres argumens. Ici l'on plaide votre orthodoxie, ailleurs on soutient que vous n'êtes point catholique et que vous ne devez point l'être. Le *Constitutionnel* et le *National* ont pris à tâche de démontrer la pureté de votre foi ; le *National* prétend que vous et lui êtes plus catholiques, à vos deux, que Mgr. l'évêque de Chartres.

Nous ne parlons, au reste, du *National* et de son M. G. (puisqu'il plaît à vos organes d'être désignés seulement par leurs initiales, nous nous conformerons volontiers à leurs désirs) ; nous ne voulons, dis-je, parler de M. G. que pour protester contre une de ses assertions vraiment trop fortes. Il veut absolument que ses articles nous désolent ; ceci est trop modeste de sa part. M. G. écrit d'un style par trop divertissant ; il veut amuser, et il y réussit à merveille. Dernièrement il a cru nous donner un coup mortel avec le livre d'un bon prêtre, lequel sans doute n'est pas un Bossuet, mais qui a jugé bon et utile de corriger les mœurs de la jeunesse, telles que les a faites et les fait chaque jour l'éducation actuelle. Nous estimons que des coups pareils frappent moins les auteurs de semblables livres que ceux qui les rendent nécessaires. M. G. peut continuer tant qu'il voudra à nous attaquer de la sorte.... Au demeurant, de tous les sentimens à nous attribués par le bienveillant professeur, il nous permettra de n'en accepter qu'un, celui de la vengeance. Oui, nous demandons vengeance à M. le ministre de l'instruction publique, et le prions d'ajouter à la prochaine édition des *Lettres Provinciales* et des opuscules de Voltaire *ad usum collegiorum*, les *Lettres du National*, afin que les élèves de l'Université puissent comparer les pensées et le langage des deux époques.

Un autre avocat d'office a parlé beaucoup plus solennellement quoique devant un auditoire moins nombreux. M. G., un autre M. G., a rappelé du haut de sa chaire que ce n'était pas ici la première querelle de l'Université contre le clergé. Au treizième siècle, l'Université, jeune encore, s'efforça de défendre ou plutôt d'accaparer le monopole. Tout en accusant les moines d'ignorance, elle voulut les empêcher d'apprendre et d'enseigner. Or on sait, ajoutait M. G. d'un air triomphant, ce qu'étaient les Ordres mendiants que repoussait le corps universitaire....—Oui, bien certainement, on ne le sait que trop, les hommes que vous repoussiez alors étaient de petits esprits, de petits abbés, de petits moines, ayant nom : saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, Alexandre de Halès, Albert-le-Grand... L'Université fut forcée de les admettre à

son corps défendant, et le principal de ses champions dont l'histoire ait conservé le nom s'appelait *Guillaume de Saint-Amour*. Plairait-il à M. G. (n. 2) de jouer le personnage de Guillaume de Saint-Amour?.. Ce serait empiéter un peu sur les droits de M. G. (n. 1)

Pour nous attacher seulement aux sommités de la défense, nous passons à une plaidoirie insérée dans un des principaux organes de l'aristocratie littéraire. La *Revue des Deux-Mondes*, du 1er. avril, a donné un article de M. S., professeur suppléant en Sorbonne, sur le *mouvement philosophique en province*; article sérieux, généralement écrit avec modération, renfermant quelque vues droites quoique par trop superficielles, mais que nous n'avons pas à apprécier ici. Ce qui nous intéresse pour le moment, c'est la manière dont M. S., défend deux professeurs de province contre les attaques de l'*Université*. Il s'agit de MM. Gatiien-Arnoult et Ferrari. On a cité, dit M. le professeur de Sorbonne, un certain nombre de *phrases* de M. Gatiien-Arnoult, et elles sont vraiment plus ridicules que pernicieuses. La seule défense possible pour M. Arnoult serait de prouver qu'il ne les a point écrites. Remarquez que ceci vient longtemps après le mémoire justificatif dans lequel M. Arnoult s'efforçait d'établir le même système, en répudiant les doctrines qui lui étaient attribuées. Ce système n'est donc qu'aux yeux de l'*Université*, M. Gatiien-Arnoult ne s'est point blanchi de nos inculpations. Observons encore à M. S. que les *phrases ridicules* du professeur de Toulouse peuvent bien être *pernicieuses et très pernicieuses* sur l'esprit de jeunes auditeurs, que le talent, la chaleur du débit, la témérité des théories semblent conspirer à séduire.

Quant à M. Ferrari de Strasbourg. M. S. trouve qu'il s'est justifié : *Il est évident qu'on avait pris le change sur ses doctrines, et sa publication ne laisse pas de douter à cet égard.* Mais ici, autre difficulté. L'opinion de M. S. sur M. Ferrari ne paraît pas être du tout celle de M. le recteur de Strasbourg, ni celle de M. le ministre de l'instruction publique. S'il en était autrement, comment s'expliquer le rapport du premier, dont il a été plusieurs fois question, sur lequel rapport M. le ministre a cru devoir prononcer la suspension du cours de M. Ferrari. En résumé, si M. Gatiien-Arnoult est (ou paraît) blanc aux yeux du grand maître, il est taché à ceux de M. le professeur S.; de son côté, M. Ferrari peut s'être justifié près de M. S., mais il est toujours reprehensible au tribunal du ministre.

Que conclut M. S? qu'on a eu tort de conclure d'une ou deux phrases mal construites, tirées de je ne sais quel livre profondément ignoré de tout le monde. (Sic... pardon, MM. Ferrari, Gatiien-Arnoult, Cousin, Michelet, Quinet, etc.) que l'*Université* est matérialiste, panthéiste, et que dit-on encore? athée... Halte là, M. S. ! personne n'a jamais dit que l'*Université* fût matérialiste, panthéiste, athée, parce qu'il n'est venu à l'esprit de personne de croire que l'*Université* fût quelque chose, qu'elle eût une doctrine quelconque. C'est cette absence de toute doctrine que nous lui avons reproché bien souvent pour notre part. L'*Université* n'est ni matérialiste, ni athée; c'est, si l'on veut, une excellente machine à bacheliers très propre à tenir en bon état nombre de professeurs dont les uns sont matérialistes, les autres panthéistes, les autres athées, d'autres même catholiques romains. Est-ce là ce qu'a voulu dire M. S.? je l'accorde. Mais encore une fois, les familles chrétiennes ne sauraient s'accommoder d'une telle macédoine.

MISSIONNAIRES CATHOLIQUES.

On l'a dit souvent, nous ne cessons de le répéter : à l'une des frontières de la France se trouve un peuple que sa fidélité et son dévouement à la foi catholique peuvent d'un jour à l'autre replacer au premier rang parmi les nations civilisatrices. Ce peuple, c'est le peuple espagnol.

Les disgrâces de cette grande nation dans l'ordre des choses politiques l'ont fait pour ainsi dire disparaître des conseils où se décident les grandes questions de l'ordre purement politique ; qu'elle ne s'y trompe pas : les débats sur cet ordre de choses font plus de bruit dans le monde qu'ils n'admettent de résultats profonds et durables. On s'agite, on parle, on fait résonner l'éloquence, on tonne le canon, et peu de choses vraiment vastes et importantes sont émauées par tous ces efforts ; tandis qu'une goutte de sueur tombant du front du missionnaire, une goutte de sang s'échappant des veines du martyr, un cœur s'immolant à Dieu dans la prière, un enfant faisant le sacrifice de sa famille et de sa patrie, sont des gages et des otages pour la civilisation d'une nouvelle partie du monde.

Or, dans les entreprises de civilisation vraiment chrétiennes, dans l'apostolat continué selon l'exemple du Dieu fait homme et de ses premiers disciples, il n'est pas de nos jours une seule nation, si ce n'est celle à laquelle nous avons la gloire d'appartenir, qui l'emporte sur l'Espagne ou qui rivalise avec elle ; jadis l'Espagne fut la maîtresse et l'exemple de tous les conquérans par la croix : elle est encore aujourd'hui notre sœur dans toutes les entreprises que nous faisons pour la pure gloire de l'Église et l'agrandissement de l'héritage du christianisme.

L'une des contrées du monde où le règne de la foi a le plus d'empire et d'éclat, est la colonie espagnole des Philippines, placée sous la conduite des fils de saint Dominique. Là se réalise encore aujourd'hui ce prodige humain qui n'est que l'essai précoce d'un ordre surnaturel et immortel : Dieu y règne visiblement sur la société par ses agens les plus directs, et des hommes de prière et de sacrifice y gouvernent le peuple. Les armes de l'Espagne néanmoins sont là ; elles protègent avec piété une paix dont elles ne sont ni la source ni la règle ; elles gardent d'ailleurs le nid de la colombe contre la rapacité du maula.

Des Iles Philippines, les religieux de saint Dominique étendent les conquêtes de la charité sur les contrées d'Annam ; là, après ces immenses désastres, que la religion d'un Dieu crucifié peut seule supporter sans mourir et sans perdre ni le courage ni l'espérance, ils se rencontrent, évêques ou missionnaires, avec nos évêques ou nos missionnaires, dans le travail, dans la souffrance, dans le martyre.

Un autre jour, nous raconterons ce qu'un autre moine de l'Espagne accomplit de merveilleux dans une terre presque inconnue de l'Amérique. Aujourd'hui nous voulons dire quelques mots de la mis-

sion renaissante du Paraguay. On sait que les jésuites espagnols, chassés de Buenos-Ayres par la férocité des tigres qui règnent sur ce berceau d'une sanglante république, ont trouvé refuge sous notre pavillon, et puis secours, pour une nouvelle expédition de charité, dans la sympathie ou la cordialité de quelques citoyens français. Il ne paraît pas toutefois que le supérieur de la mission des jésuites, à Buenos-Ayres, ait encore quitté cette ville : lui et ses compagnons ont perdu, il est vrai, ce qui est une gloire, la protection de Rosas ; comme ils se sont refusés à être l'instrument de ses vues politiques, la populace a été soulevée contre eux : on les a forcés de se disséminer. Alors ils ont rendu l'édifice que le gouvernement leur avait cédé en 1837, et quelques-uns d'entre eux, comme nous l'avons déjà dit une fois, se sont tournés vers les populations indiennes. Voici ce qu'on lisait dans une lettre officielle, écrite de la république de Corrientes, par un commandant militaire, à la date du 26 février dernier :

“ Le 12 de ce mois, sont arrivés dans ce département les PP. de la compagnie de Jésus, et immédiatement ils ont commencé la sainte mission qui était l'unique motif de leur venue en ce pays. La fervente charité que ces vénérables prêtres ont montrée pour le salut des âmes, le travail immense auquel ils ont dû se livrer jour et nuit dans le confessionnal, pleins de bonté et de patience, l'enseignement de la doctrine chrétienne et des vérités éternelles par lequel ils ont éclairé le peuple, et jusqu'aux adultes des deux sexes, leur ont immédiatement concilié tout le respect et la vénération que méritent leurs vertus. L'affluence du peuple circonvoisin a été extraordinaire, et il est peu de personnes, qui ne se soient sanctifiées, grâce au zèle fervent de ces Pères ; les sacrements de la pénitence et de la communion ont été reçus par environ 750 personnes. Après avoir édifié par leurs vertus les habitans de ce département, les RR. PP. se sont dirigés hier vers le bourg d'Itati pour y rendre les mêmes services. Nous avons jugé convenable de porter ces faits à la connaissance de Votre Excellence.

“ Dieu garde V. E. pendant de nombreuses années.—Ensenadas, 26 février 1842.—PH. CORRALES, commandant *par interim*.—Le Dr. J. NÉPOMUCÈNE DE GÉTIA.”

Constitucional, de Montevideo.

On sait aussi le départ d'un grand nombre de missionnaires espagnols de l'ordre de saint François ou prêtres séculiers pour la république de Venezuela, dont les envoyés sont allés aux pieds du Souverain-Pontife implorer l'assistance de l'Espagne catholique. Il fallait un cœur et une plume espagnols pour décrire l'admirable scène dont Marseille a été témoin le 24 du mois dernier, lorsque 53 de ces missionnaires, au milieu des larmes de leurs compatriotes et de l'enthousiasme de la ville française, quittèrent processionnellement le couvent des capucins de Marseille, et s'acheminèrent vers la mer au chant des catholiques.

“ Trois jours auparavant, le 21, à trois heures du soir, tous s'étant réunis, se dirigèrent en procession vers le sanctuaire de Notre-Dame-de-la-Garde, protectrice du port, précédés d'une simple croix, comme c'est la coutume

des Capucins. Arrivés au sanctuaire, ils chantèrent avec la plus grande solennité le *Salve Regina* et les litanies, et restèrent ensuite pendant une demi-heure en oraison mentale, demandant une heureuse traversée ; puis ils retournèrent en procession à leur couvent. Cette première démarche des missionnaires, l'harmonie de leurs chants, leur recueillement, leur humilité, leur dévotion ravirent Marseille. Le lendemain, ils célébrèrent dans leur couvent une messe solennelle pendant laquelle ils exposèrent sur le maître-autel une image de la Divine-Bergère, protectrice des missions des Capucins d'Espagne, peinture élégante et originale faite à Rome. Le sermon fut prêché sur *la charité envers le prochain, caractère distinctif du missionnaire catholique*, par R. P. Archangel de Tarragone, l'un des missionnaires. L'orateur émut tellement les assistants par sa fervente éloquence, qu'il fut obligé de descendre de chaire avant d'avoir terminé son discours ; les pleurs et les sanglots de ceux qui l'écoutaient l'empêchèrent de se faire entendre, et l'émotion allait toujours croissant à mesure qu'il parlait.

“ Le 24, enfin, après diverses cérémonies religieuses, (une entre autres accordée à la prière d'un père, qui rendait grâces de la guérison de sa fille, guérison obtenue par l'intercession de sainte Philomène et de la divine Bergère), à cinq heures du soir, tous les missionnaires, réunis dans l'église des Capucins, accompagnés du clergé français, des prêtres espagnols réfugiés et au milieu d'une immense multitude de peuple, s'acheminèrent vers le port, guidés par l'image de leur Divine Bergère, et chantant des cantiques préparés pour cette occasion. Ils entrèrent dans le navire sans cesser de faire entendre ces louanges. C'était une image de l'embarquement de saint Paul quittant les fidèles d'Ephèse ; on se recommandait aux prières des ouvriers évangéliques ; on baisait à genoux leurs mains vénérables et leurs habits ; on leur demandait leur bénédiction. Chacun peut penser quels étaient les sentiments de tous les Espagnols réfugiés à Marseille... Le navire fut aussitôt environné d'une multitude de barques.

“ Le 25, au matin, le vaisseau était encore à l'ancre au milieu du port. Une messe solennelle fut chantée sur le pont ; l'artillerie salua l'élévation de l'hostie et du calice. L'enthousiasme et la vénération du peuple étaient tels, que les missionnaires demandèrent au capitaine de lever l'ancre et de se retenir vers les petites îles qui sont en face du port, car il leur était impossible de se livrer aux exercices de la méditation. Le lendemain, 26, une messe solennelle fut encore chantée, et tous les voyageurs participèrent à la sainte communion. Les cantiques, grâce au calme de la mer, furent entendus de Marseille, et aussitôt un nombre infini de barques environnèrent le navire. Le saint sacrifice terminé, ils déployèrent leurs voiles qu'enfin le vent le plus favorable, et ils commencèrent heureusement leur voyage. Les spectateurs fondaient en larmes ; tous les yeux restèrent fixés sur le navire jusqu'à ce que s'enfonçant dans la haute mer, il se perdit aux regards. Gloire éternelle à Dieu au plus haut des cieux, à sa divine Mère et à la famille de saint François.”

Telles sont à peu près les paroles des frères qui nous racontent cette admirable scène, dans une feuille de Madrid.

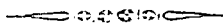
MONTFORT DE LA FORT, MONTFORTIENSIS,

VICAIRE APOSTOLIQUE DU CAP DE BONNE ESPÉRANCE, EN DATE DU 12 MARS 1842,
ADRESSÉ AU R. A. O'CONNELL.

« J'ai reçu votre seconde lettre de change, et je suis très-reconnaissant de l'intérêt que vous portez à cette pauvre, et plus que pauvre mission obscure, ainsi que des peines que vous prenez à son sujet. Je vous assure que sans les secours que j'ai reçus de l'inappréciable et très-charitable *association de la Propagation de la Foi*, j'aurais été forcé d'abandonner la mission. Jamais je n'aurais pu avoir plus d'un prêtre avec moi, encore aurions-nous été séparés l'un de l'autre par une distance de plus de 300 milles, sans pouvoir nous consulter ni nous encourager l'un l'autre. Jamais d'église ni d'habitation tant soit peu décentes; et enfin l'impossibilité d'étendre le royaume des cieux, ou d'administrer les secours spirituels à ceux qui conservent encore le nom de catholiques. Quoique nous soyons encore à l'étroit, et que nous n'ayons pas les moyens d'opérer la moitié du bien que nous pourrions faire dans ce vaste pays, voyez cependant quel changement a été opéré, par le secours de ce que j'appellerai l'*institution vraiment inspirée du ciel*, je veux dire l'Association de la Propagation de la Foi. Quatre églises catholiques ont déjà été construites, trois d'entre elles dans des lieux où l'on n'avait jamais vu de prêtres catholiques, et l'autre, dans une ville où l'on ne vit jamais ni prêtre ni église, où le sacrifice de nos autels ne monte jamais au ciel, et où le nom de *catholique* n'était prononcé que pour être outragé ou tourné en ridicule. Tel était l'état des choses dans le district du nord, situé à environ 300 milles de cette place, et à peu près au milieu de la colonie. A mon arrivée dans ce pays, il ne s'y trouvait aucun catholique, on n'y avait jamais vu d'église; aujourd'hui nous y avons des congrégations qui s'accroissent tous les jours par de nouvelles conversions. Voilà quatre missionnaires établis là où il n'y en avait qu'un auparavant, et celui-ci ne pouvait même y résider qu'une partie de l'année. Maintenant c'est une mission où le Dieu de nos pères est publiquement invoqué, et où le sacrifice de propitiation est offert chaque jour. Honneur donc et action de grâces aux personnes charitables dont Dieu s'est servi pour contribuer, par leurs aumônes, à de si heureux résultats. Ajoutez à tout cela un grand nombre d'infidèles régénérés, de sectaires convertis à la vraie foi, de pécheurs retiré de la voie du vice, de faibles dans la foi encouragés, de vivans recevant la nourriture spirituelle des âmes, de mourans réconciliés à leur créateur, de morts recevant le secours des suffrages et des prières des vivans, et jugez, d'après cela, des grands biens produits dans cette terre inconnue par les secours qui nous seront envoyés. Mais si cette ressource venait à manquer, c'en serait fait du nom de catholique dans ce pays: je serais alors réduit à la cruelle nécessité de renvoyer tous les missionnaires, faute de moyens pour fournir à leur subsistance. Mais l'état prospère de cette mission, les espérances bien fondées qu'elle donne de progrès ultérieurs et rapides m'inspirent l'espoir que la Providence ne l'abandonnera pas, et que le monde catholique en général, et l'Irlande en particulier, continueront de la secourir ainsi que toutes les autres établies dans toutes les parties du globe. Ce fut le peuple Irlandais qui donna la première impulsion à l'établissement de cette mission. Sans les secours que je reçus en Irlande, je n'aurais jamais pu m'établir ici, ni même entreprendre le voyage. Continuez donc,

mon cher ami, de vous intéresser à notre pauvre mission du cap de Bonne-Espérance, et faites en sorte qu'elle ne soit pas oubliée auprès des conseils de la *Propagation de la Foi*. Les travaux de mes missionnaires se font en silence, sans prétention et sans ostentation, mais ils avancent rapidement et produisent leurs effets. Le bon grain est semé, et la moisson promet d'être abondante ; mais les ouvriers sont en petit nombre et ne peuvent être augmentés si les ressources n'augmentent en proportion.

Signé P. P. GRIFFITHS, *vicaire apostolique.*
Univèrs.



A M. LE RÉDACTEUR DE L'*Indicateur*.

Bordeaux, le 21 juillet 1842.

Monsieur,

« Votre numéro d'aujourd'hui, jeudi, annonce que les ministres protestants de Paris ont prié, dimanche, pour feu M. le duc d'Orléans. C'est là une méprise de votre correspondant, qui n'aura pas compris la différence que nous faisons entre un culte d'humiliation et de deuil public, à l'occasion de la mort du prince royal, et une prière pour le repos de son âme. Nous prions pour les vivans à l'occasion des morts, mais non pour ces derniers, auxquels nous croyons être d'une entière inutilité. Nous n'avons donc pas prié pour M. le duc d'Orléans ; nous avons prié à l'occasion de sa mort, pour le roi, la reine, toute la famille royale, demandant à Dieu de leur envoyer une réelle consolation ; nous avons prié spécialement pour S. A. R. la duchesse d'Orléans, qui a des titres spéciaux à notre sympathie comme notre sœur en la foi ; nous avons prié pour la France, notre chère patrie, demandant à Dieu d'y affermir la paix et la piété, en faisant comprendre à la nation toute entière que c'est lui, l'Éternel, qui est le maître de notre vie ; enfin, nous avons prié pour nous mêmes, demandant à Dieu de nous préparer, par une sainte vigilance, à la rencontre de l'éternité, que le spectacle d'une mort, aussi prématurée que subite, nous fait envisager avec un sérieux retour sur nous-mêmes.

« Vous êtes trop ami de la vérité, Monsieur le rédacteur, pour ne pas rectifier cette petite erreur de fait, qui représente mal ce que nous pratiquons.

« Agréez, etc., ALPHONSE LA HARPE, *ministre protestant.*

On ne peut que louer M. Alphonse La Harpe de la bonne foi avec laquelle il expose, en cette occasion, la doctrine protestante. Il serait fort à souhaiter que les protestans eussent tous et toujours autant de candeur ; car ils ne parviennent à maintenir dans l'erreur, les populations qui les suivent encore, qu'en dissimulant ce que leurs croyances ont d'absurde et d'odieux. Et, par exemple, sur le point particulier qui fait l'objet de la lettre de M. La Harpe, que de ministres moins scrupuleux que celui de Bordeaux laissent croire à leurs troupeaux qu'ils prient réellement pour leurs morts, et que leurs prières ne sont pas pour ces morts d'une entière inutilité. Nous ajoutons que sur ce point beaucoup de personnages, dans le protestantisme, sont peuple, nous le disons à leur honneur. Ce n'est pas seulement pour elle-même, nous en avons la certitude, que prie auprès du cercueil de Neuilly une auguste princesse.

Univèrs.

Colonne de la paroisse de St. Joseph de la Pointe-Levi.—Avant hier matin, une messe solennelle fut chantée dans cette paroisse au milieu d'un peuple nombreux, grossi par l'affluence de personnes accourues des paroisses circonvoisines, et de la ville, qui s'étaient rendus là en grand nombre le matin de bonne heure. Après la messe, Mgr. de Sydonie, précédé d'une longue procession, d'hommes armés de fusils, de femmes, des enfants des deux sexes qui ont fait récemment leur première communion, et d'un nombreux clergé, se dirigea vers le lieu du monument, suivi d'un peuple immense. De superbes étendards flottaient au-dessus du cortège, et la croix qui devait être inaugurée était portée sur un autel magnifique. Des chants religieux retentissaient sur la rive.

Bientôt on arriva au pied de la colonne, et la croix étant inaugurée, des cantiques se firent de nouveau entendre, et le vénérable prélat adressa la parole au peuple en plein air. La scène était des plus touchantes. La colonne élevée sur le terrain de la fabrique, au côté nord du chemin, en face du jardin de M. le curé, est haute de trente pieds y compris la croix; quarante-six degrés conduisent au plateau où se trouve le piédestal. On lit sur ses quatre faces les inscriptions suivantes :

1. *Souvenir d'une retraite donnée à la paroisse de St. Joseph de la Pointe-Levi, le 28 novembre 1841.*

2. *Je me consacre à Jésus et à Marie.*

3. *Jésus, Marie, Joseph secourez-nous.*

4. *Tempérance et Persévérance.*

La colonne, d'ordre dorique, dont le plan a été fourni par M. Baillargé, architecte de cette ville, et exécuté par M. Bernard, de St. Thomas, est belle et majestueuse, et la pensée qui s'y rattache, comme un phare au milieu des mers, est une pensée qui éclaire et conduit au salut. Le choix du lieu où on l'a placée est une idée heureuse, car rien ne saurait mieux harmoniser avec la grandeur et la majesté des objets environnants que ce monument religieux s'élevant sur le rivage de notre beau fleuve.

Il a été fait une collecte qui produisit une trentaine de louis. Le monument en a coûté 80.

Gazette de Québec.

EUROPE.—Mgr. l'évêque de Nancy et de Toul, qui est tout récemment arrive de Rome à Paris, a été reçu par le roi des Français.

—Un convent de trapistes, dit la *Gazette du Languedoc*, doit se fonder dans le diocèse d'Albi, non loin de la petite ville de Corde. L'antique château de Rosquesaine, connu dans le pays sous le nom de *Château de la Prune* (Castel de la Pruno), parce qu'il fut jadis la demeure des seigneurs de ce nom, est le lieu que les trapistes ont choisi pour méditer, dans la solitude, nos destinées à venir. Une colonie de ces pieux enfans de Saint-Bernard va partir bientôt du convent de Notre-Dame d'Aiguebelle, petit village non loin de Montélimort, dans la Drôme, pour porter, dans nos contrées, l'exemple du renoncement à soi-même, et le mépris le plus absolu des choses de la vie; faire revivre la foi qui s'éteint, ramener les hommes à cette morale de l'Évangile, et leur faire comprendre qu'on peut être heureux sous la bure, encore plus que sous les habits somptueux de l'opulence, dans la pauvreté encore plus que dans les richesses, sous la cendre et le cilice, au milieu des déserts, encore plus que dans les palais des rois.

Déjà le révérend père abbé d'Aiguebelle est parti de son monastère pour aller faire à Rosquescine les préparatifs nécessaires pour la nouvelle fondation. Les deux ecclésiastiques dont nous avons parlé, et qui sont comme l'âme de l'œuvre, sont allés à sa rencontre ; ainsi il est probable que les trapistes, dans un mois ou deux, seront installés à Rosquescine. Les populations religieuses de ces contrées voient avec les plus vives sympathies s'élever au milieu d'elles, ce monastère, qui doit être pour le pays un exemple précieux du progrès agricole, et une source encore de grâces et de bénédictions célestes.

—Rien ne nous annonce que les évêques protestans d'Angleterre témoignent un bien vil intérêt pour les classes populaires, qui sont en proie à une si désolante détresse. Le clergé catholique manifeste, au contraire une infatigable sollicitude.

Mgr l'archevêque de Tuam vient d'adresser au premier ministre d'Angleterre une nouvelle lettre sur l'affreuse misère qui ravage l'Irlande. L'éloquent pontife presse, en termes très énergiques, le gouvernement de venir, au plus-tôt au secours de populations qui supportent avec tant de résignation et d'héroïsme les maux dont la Providence les frappe. Il dit que la fièvre se joint en ce moment à la famine, et multiplie le nombre de ceux qui meurent d'inanition. Espérons que les pressantes sollicitations du prélat ne seront pas sans exercer quelque influence sur la conduite du cabinet. *J. des Villes et des Camp.*

—Il vient de se passer en Suisse un fait assez extraordinaire, vu l'état général de la législation européenne touchant l'exercice de la presse périodique. Le gouvernement de Soleure avait porté plainte à celui de Schwytz contre un article du *Waldstetterbote*, par lequel il s'était trouvé injurié. Le gouvernement de Schwytz a répondu que n'ayant pas de loi sur la presse, il ne pouvait réprimer les délits commis par les journaux. Il a renvoyé l'autorité soleuroise pour qu'elle eût à réprimer le délit d'après sa propre loi, et de plus il l'a condamnée aux dépens. *Univers.*

—La Porte va substituer l'année solaire à l'année lunaire, qu'elle avait suivie jusqu'à présent pour le système financier ; mais elle conservera pour la religion son ancien calendrier. Cette mesure a été jugée convenable, attendu que pour les revenus des provinces on se conforme au calendrier julien.

INDÉ.—En donnant les détails de la consécration de l'église Saint-Thomas, à Chrowinghee (Inde), le *Bengal catholic Herald* fait observer que, parmi les prêtres assistants, on remarquait plusieurs Irlandais, plusieurs Français, un Allemand, un Italien, un Espagnol, un Chinois, et un Arabe. Il ajoute :

« Cette réunion d'ecclésiastiques, venus de climats si divers et de contrées si éloignées pour travailler en commun au triomphe de la foi catholique, a produit un effet merveilleux sur la foule qui se pressait dans l'église. Les assistants, quelle que fût leur croyance, rendaient hommage, en se retirant, à la religion qui avait la puissance d'opérer de tels prodiges. Tous concevaient une haute et sublime idée de l'unité de l'Église romaine. » *Univers.*

—Le 25 mai, la ville entière de Pondichéry fut gratifiée de l'intéressant spectacle d'une cérémonie religieuse d'autant plus frappante, qu'elle se renouvelait rarement, dans ces pays lointains : je veux dire la bénédiction solennelle d'une belle cloche pour la cathédrale. La cérémonie fut faite par Mgr. le vicair apostolique, assisté du clergé de la ville, en présence d'une multitude innombrable accourue de tous les quartiers. Le gouverneur, M.

Ducamper, fut le parrain de la cloche. Je crois qu'elle pèse 2,000 livres. Elle était arrivée naguère de France. Désormais la cathédrale de Pondichéry, vraiment belle et remarquable sous bien des rapports, n'aura plus à regretter l'absence de son clocher. Un clocher, en construction actuellement, s'élève déjà, à ce que j'en tenais à dire, à une hauteur respectable. La vue de cette tour religieuse, aperçue au loin dans la mer; et le son majestueusement retentissant de sa cloche se répandant sur les flots, seront sans doute un nouveau sujet de douce joie et de consolation pour le cœur religieux du marin catholique. Oh ! oui, il saluera avec bonheur cette image lointaine de sa patrie et de son église.

—Le glorieux jour de l'Ascension, le peuple catholique de Calcutta, réuni en foule pour être témoin de la consécration d'une nouvelle église, sous l'invocation de saint Thomas, eut sous les yeux une intéressante réunion de prêtres de presque toutes les nations de la terre. Le prélat consécrateur et un prêtre étaient irlandais, 3 prêtres français ; 2, italiens ; 1, allemand ; 1, espagnol ; 1, grec ; 1, arabe ; 1, de Goa ; 1, chinois ; 1, du Bengale, et 2 états ecclésiastiques anglais. Quelle haute idée une telle assemblée de ministres sacrés du même sacrifice et de la même foi inspire à l'âme qui pense, sur la belle unité et vraiment admirable catholicité de notre Ste. Église ! Voici un petit trait qui prouve avec énergie et évidence que, si la gent prédicante des sectes protestantes ne peut parvenir à convertir les peuples, ses ministres réussissent du moins admirablement bien à convertir leur propre pauvreté en richesse. Je le tire et traduis fidèlement d'un journal des colonies, l'*Australasian Review*.

“ M. Oakes, l'un des premiers missionnaires (protestans) de l'Australie, est parvenu à un âge si avancé, que ses affaires (sa mission aussi sans doute) ont été placées par la cour suprême, sous la tutelle de sa famille. Il était, nous croyons, le premier qui résida à Tahiti, et fut successivement stationné dans l'île des Amis et autres îles de l'Archipel Polynésien. On le regardait généralement comme un grand favori des divers gouverneurs. Par son honnête industrie (!) il amassa une fortune immense, plus de 100,000 liv. st.-rl. (2,400,000 fr.) à diviser entre les membres de sa famille ! Madame Hutchinson, épouse du révérend M. Hutchinson (missionnaire wesléyen), aura pour sa part plus de 10,000 livres (240,000 fr.) !!! ”

Ramassez, ramassez de l'argent, sociétés bibliques et évangéliques ; ramassez de l'argent pour vos glorieux apôtres. Eux aussi en ramassent ! plus de millions que d'âmes ! vous venez d'en voir une preuve, vous en avez bien d'autres, et il nous sera peut-être permis de les recueillir. — Agréez, etc. T. G. *Univrs.*

BOISSONS ALCOOLIQUES.

Il paraît que dans les établissemens d'aliénés appartenant à la classe moyenne de la société, un dixième est atteint d'aliénation par suite d'excès de boissons alcooliques, et le chiffre des hommes aliénés par cette cause est, dans la maison royale de Charenton, quatre fois élevé que celui des femmes ; dans les maisons consacrées à la classe indigente, l'influence de la même cause est encore plus remarquable. Sur 1079 aliénés admis à Bicêtre, de 1808 à 1813, en compte 166 malades par suite d'excès de boissons, 264 aliénations observées chez des femmes à la salpêtrière, 62, suivant M. Esquirol,

devaient être attribuées à l'abus du vin, et sur 150 femmes en démente, 6 lui devaient aussi leurs infirmités.

A côté de l'aliénation mentale se place le délire tremblant ou délire nerveux des ivrognes. Ce délire a cela de particulier qu'il n'empêche pas les individus qui en sont atteints de reconnaître les personnes avec lesquelles ils ont un commerce habituel : il leur laisse aussi en général la faculté de répondre juste aux questions qu'on leur adresse : il se manifeste surtout par un babil intarissable, gai et tendre chez quelques uns, il est furieux chez d'autres ; le malade est obsédé par fois des idées les plus bizarres ; il se croit entouré d'assassins, il les voit, il les entend, il s'épuise en violents efforts pour leur échapper ; d'autres voient entrer dans leur chambre des hommes hauts de vingt pieds, qui fixent sur eux leurs yeux menaçants ; il y en a qui se croient en rapport avec les anges ! enfin les muscles de la poitrine, des bras, quelquefois ceux du corps entier, éprouvent des secousses rapides, une sorte de tremblement qui a fait donner à cette maladie le nom qu'elle porte. Ce délire qui saisit quelquefois tout-à-coup les buveurs, est le plus souvent aigu et passager : mais d'autres fois il se prolonge sans qu'on puisse l'arrêter, et conduit à une véritable aliénation mentale.

L'apoplexie, les maladies du cœur, la consommation pulmonaire, les affections de l'estomac et du foie, l'affaiblissement de la vue, de l'ouïe, &c. sont les fréquents effets de l'abus des boissons spiritueuses. Nous ne saurions insister sur toutes ces maladies sans entrer dans le domaine de la médecine.

Mais il est un phénomène terrible, dans la production duquel les liqueurs alcooliques paraissent jouer le principal rôle, et qui à lui seul est bien propre à frapper le buveur le plus intrépide : C'est celui qu'on connaît sous le nom de combustion humaine spontanée.

Voici un des exemples des plus authentiques de cette combustion, tel qu'on le trouve dans le journal de Verdun, juin 1749.

Madame de B....., âgée de quatre-vingts ans, excessivement maigre, et qui n'avait eu pendant plusieurs années d'autres boissons que de l'eau de vie, était assise dans son fauteuil près du feu. Sa femme de chambre l'ayant quittée un instant, la voit à son retour tout en feu ; elle appelle au secours ; on vient, quelqu'un tâche d'éteindre la flamme avec la main ; mais le feu s'y attache comme si elle eut été trempée dans l'eau de vie ou de l'huile enflammée. L'eau jetée en abondance sur la femme ne peut arrêter la combustion ; le feu n'en devient que plus actif et ne s'éteint enfin qu'après que toute la chair est consumée ; le squelette entièrement noir resta entier dans le fauteuil qui n'était que légèrement roussi ; une jambe seulement et les deux mains se détachèrent du reste des os.

Quand on songe à la difficulté avec laquelle le corps humain est réduit en cendres, difficulté attestée par l'énorme quantité de bois que les anciens employaient à la construction de leurs bûchers, on est forcé d'admettre, même en supposant dans le cas que nous venons de rapporter que le feu ait été communiqué par le foyer, qu'il fallait des conditions particulières du corps lui-même pour qu'il ait été ainsi brûlé presque en totalité, c'est une chose très remarquable aussi que de voir le meuble sur lequel cette dame était placée légèrement atteint. Une circonstance du même genre s'est presque toujours présentée dans tous les cas de combustion spontanée que l'on a recueilli-

lis. L'incendie s'est presque toujours borné au corps de la victime ; les matières les plus combustibles ont été épargnées ; la combustion a été rapide et s'est effectuée sans qu'on pût efficacement la combattre : elle a donné lieu à une flamme légère, mobile, bleuâtre, attaquant difficilement, comme nous venons de le dire, les objets environnants, le corps entier, à quelques os près, a été le plus souvent consumé par l'incendie. Cependant on possède des exemples de combustion partielle d'un doigt, d'une main, par exemple, combustion accompagnée des plus horribles douleurs, et résistant à tous les moyens tentés pour l'arrêter, jusqu'à ce qu'elle ait produit en entier son effet.

Sur dix-neuf cas bien avérés par les auteurs depuis 1592 jusqu'à 1829, dans seize on en a constaté, chez les individus qui les ont présentés, un abus extrême de liqueurs fortes : Aussi quoique dans les trois autres, on n'ait pu savoir si cette circonstance avait eu lieu ou non, on peut établir que cette cause est générale.

Le nom de combustion spontanée semblerait indiquer que l'incendie s'est déclaré spontanément sans l'approche d'aucun corps en ignition ; il n'en est point ainsi. On n'a pas encore constaté d'une manière très-positive un seul cas dans lequel la combustion n'a pas été déterminée par un autre corps en combustion, tel, qu'une chandelle, une lampe, une chaufferette, une pipe, un foyer d'une cheminée souvent très-peu actif ; mais il paraît qu'il n'a pas été toujours nécessaire que le contact ait eu lieu car dans beaucoup de cas les individus étaient placés à quelques distances du corps comburant ; jamais enfin il n'a existé de rapport entre le foyer de la combustion et l'intensité de la brûlure.

Comment se rendre compte des phénomènes de la combustion spontanée ? Doit-on admettre l'hypothèse d'une imprégnation générale de l'alcool dans les tissus vivants ? Mais jusqu'à présent on n'a jamais retrouvé l'alcool en substance dans nos organes. L'électricité joue-t-elle un rôle dans la production de cet étrange accident ? On est tenté de le croire ; mais on ne peut s'appuyer sur des faits. Quoiqu'il en soit, la réalité de la combustion spontanée ne peut-être mise en doute, et c'est chez les individus adonnés aux liqueurs fortes qu'on l'a rencontrée. Voilà surtout ce qu'il importait pour notre objet de bien établir.

AVIS A MM. DU CLERGÉ.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les MESSIEURS DU CLERGÉ qu'il reçoit à l'instant les EFFETS D'ÉGLISES qu'il attendait depuis le printemps, qui consistent en un bel assortiment de Chandeliers et Croix pour autels, Calices, Ciboires, Ostensoirs, Barettes, Porte-Dieu, Ampoules, Bénitiers, Cartons d'autels, Encensoirs et autres articles de ce genre ; et aussi un bel assortiment de Draps d'or et d'argent, Gallons d'or et d'argent, et de différentes dimensions.

JOSEPH ROY.

Montréal, 11 août 1842.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE. P. TR. DE L'EVÊCHÉ. } MONTREAL :
 IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS.